Refuge sûr : afflux de capitaux, migration des fortunes et enjeux politiques : comparaison avec Genève, Hong Kong et Dubaï

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Genève : refuge, imposition d'après la dépense et restitution des avoirs

Genève et Singapour partagent le rôle de refuge sûr, même si leurs histoires en la matière diffèrent. Le refuge genevois était à l'origine religieux et politique, alors que son attrait moderne pour les étrangers fortunés repose largement sur un instrument fiscal spécifique. L'imposition forfaitaire, l'*imposition d'après la dépense*, permet aux ressortissants étrangers qui s'établissent en Suisse sans y exercer d'activité lucrative d'être imposés sur la base de leurs dépenses. Genève l'a maintenue avec une base minimale de 400 000 francs, tandis qu'une initiative fédérale visant à l'abolir a été rejetée en 2014 par 59,2 % des votants. En 2022, la Suisse comptait 3478 contribuables imposés selon ce régime, dont 520 à Genève.[1] Singapour ne connaît

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

pas de régime équivalent. Son attrait tient à des taux généraux bas, à l'absence d'impôt sur les plus-values, de droits de succession et d'impôt sur la fortune, ainsi qu'aux incitations en faveur des family offices.

Les débats politiques sont néanmoins semblables. À Genève, l'imposition d'après la dépense est critiquée au nom de l'égalité devant la loi, de même que les avantages des étrangers fortunés sont remis en question à Singapour. Les deux places ont répondu à la critique en augmentant le prix du privilège et en l'assortissant de conditions, sans l'abolir. Le logement est également un point de tension commun, même si Singapour intervient directement par les droits de timbre, alors que Genève s'appuie principalement sur les règles fédérales limitant l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

S'agissant des fonds illicites, la Suisse est allée plus loin dans la codification de la restitution des avoirs. Sa loi fédérale du 18 décembre 2015 sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées à l'étranger, en vigueur depuis le 1er juillet 2016, permet au Conseil fédéral de bloquer ces avoirs, prévoit leur confiscation par le Tribunal administratif fédéral et organise leur restitution au moyen de programmes d'intérêt public dans le pays d'origine.[2] Singapour ne dispose d'aucune loi comparable et s'appuie sur l'entraide judiciaire et sur le régime de confiscation du Corruption, Drug Trafficking and Other Serious Crimes (Confiscation of Benefits) Act, que décrit le chapitre H.III. L'expérience genevoise, depuis l'affaire Abacha, montre combien de temps la réputation d'un refuge sûr peut souffrir des avoirs d'un seul dictateur.

Hong Kong et Dubaï

Hong Kong et Dubaï sont en concurrence avec Singapour pour attirer les mêmes familles. Hong Kong a réintroduit en 2024 un régime de résidence fondé sur l'investissement, le New Capital Investment Entrant Scheme, qui accorde la résidence en contrepartie d'un investissement de 30 millions de HK$ dans des actifs autorisés.[3] En février 2024, Hong Kong a également supprimé ses droits de timbre supplémentaires sur les biens résidentiels, y compris le Buyer's Stamp Duty prélevé sur les acquéreurs qui ne sont pas résidents permanents, à l'inverse du taux de 60 %

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

pratiqué à Singapour.[4] Dubaï offre aux investisseurs des visas de résidence de longue durée, l'absence d'impôt sur le revenu des personnes physiques et un marché immobilier peu réglementé. Le chapitre K.III examine la concurrence plus large entre ces places.

La comparaison montre que Singapour a choisi de se démarquer par la qualité. Elle exige davantage des personnes fortunées qui souhaitent y vivre et leur fait payer l'immobilier plus cher que ses concurrentes. En contrepartie, elle offre la stabilité, la sécurité juridique et la réputation que la transformation politique de Hong Kong et l'histoire réglementaire de Dubaï rendent plus difficiles à égaler pour ces dernières. La question de savoir si ce choix continuera d'attirer les familles visées fait partie des scénarios qu'envisage le chapitre K.VI.

En chiffres

Actifs sous gestion à Singapour fin 2025 : 6,7 billions de S$, en hausse de 10,1 %, avec des entrées nettes de 376 milliards de S$. Part des actifs provenant de l'extérieur de Singapour : 76 %, dont 39 % de la région Asie-Pacifique hors Singapour. Single family offices bénéficiant d'incitations fiscales fin 2025 : plus de 2000. Global Investor Programme à compter du 15 mars 2023 : 10 millions de S$ (option A), 25 millions de S$ (option B), 200 millions de S$ d'actifs sous gestion dont 50 millions de S$ investis (option C). Investisseurs ayant obtenu la résidence permanente au titre du programme : environ 60 par an en 2020–2022. Population en juin 2026 : 6,21 millions, dont 3,68 millions de citoyens, 0,55 million de résidents permanents et 1,98 million de non-résidents. Nouveaux citoyens et résidents permanents en 2025 : 25 094 et 35 352. Additional Buyer's Stamp Duty pour les étrangers : 15 % (2013), 20 % (2018), 30 % (2021), 60 % (27 avril 2023). Part des étrangers dans les achats de logements privés au premier trimestre 2023 : 6,9 %. Affaire de blanchiment d'argent d'août 2023 : plus de 3 milliards de S$ saisis, plus de 940 millions de S$ confisqués, 27,45 millions de S$ de sanctions pécuniaires infligées par la MAS à neuf établissements en juillet 2025.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Notes

1. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie E, chapitre V, « L'imposition d'après la dépense », avec des renvois à l'initiative rejetée le 30 novembre 2014 par 59,2 % des voix, à la page de l'État de Genève relative à la base minimale de 400 000 francs et à *Blick*, 24 août 2026 (3478 contribuables en Suisse en 2022, dont 520 à Genève). ↩
2. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie I, chapitre IV, sur la loi fédérale du 18 décembre 2015 sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées à l'étranger (LVP, RS 196.1), en vigueur depuis le 1er juillet 2016 : blocage par le Conseil fédéral, confiscation par le Tribunal administratif fédéral avec présomption d'origine illicite dans certains cas, restitution au moyen de programmes d'intérêt public. ↩
3. Hong Kong New Capital Investment Entrant Scheme, ouvert aux demandes depuis le 1er mars 2024, investissement minimal de 30 millions de HK$ dans des actifs d'investissement autorisés. Le site du programme (consulté en novembre 2026) annonce que, pour les évaluations du patrimoine net demandées à compter du 1er novembre 2026, seuls les actifs financiers négociés par l'intermédiaire de comptes désignés seront pris en compte. ↩
4. Hong Kong Government, budget 2024–25, 28 février 2024 : suppression du Special Stamp Duty, du Buyer's Stamp Duty et du New Residential Stamp Duty avec effet immédiat. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.